



« Que se passera-t-il quand nous ne serons plus là ? ». Telle est bien souvent la question que se posent les parents d'un enfant porteur d'un handicap psychique. Il s'agit de stabiliser autant que possible la situation présente, d'essayer de percevoir des perspectives, de mettre en œuvre ou de consolider les solutions identifiées, en famille et avec des professionnels spécialisés afin de préparer l'avenir...

Forts de leur expérience des praticiens spécialisés dans le conseil aux personnes en situation de handicap et de leur famille, une avocate, un notaire et un conseil en gestion de patrimoine apportent dans ce guide leur éclairage et des pistes de réflexion.

Cet ouvrage est la réédition du Tome 2 intitulé « Handicap Psychique Protection – patrimoine ». Cinq années entre ces 2 éditions. Les lois évoluent. Il était nécessaire de mettre à jour nos connaissances pour répondre au mieux aux besoins d'information des familles, une mission primordiale pour l'Unafam.

L'« après-soi » est une préoccupation majeure des familles.

## BON DE COMMANDE

Handicap Psychique  
Protection - Patrimoine  
Prévoir l'après-soi

à renvoyer sous enveloppe affranchie accompagnée de  
votre chèque à :

Unafam - 12 villa compoint 75 017 PARIS

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

CP ..... Ville.....

E-mail .....

TARIF : 5 euros +

Frais d'envoi à ajouter selon le nombre d'exemplaires commandés :

1 exemplaire : 1,50 euros – 2 à 5 exemplaires : 3 euros

Paiement uniquement par chèque bancaire ou postal à l'ordre Unafam.

Signature :

Pour tout renseignement complémentaire : 01.53.06.30.43 ou [contact@unafam.org](mailto:contact@unafam.org) objet de la demande : Publications.